

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-7-chem](#) | [\[Exécutions publiques ?\]](#) [Item](#)[Lacretelle. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784.](#) | [Contre le supplice des régicides](#) [[photocopie](#)]

Lacretelle. Discours sur le préjugé des peines infamantes, 1784. | Contre le supplice des régicides [[photocopie](#)]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0228

SourceBoite_002-7-chem | [\[Exécutions publiques ?\]](#)

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Lacretelle, Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz 1784](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb307102590>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Lacretelle, Pierre-Louis (1751-10-10 -- 1751-10-10)

TITRE Discours sur le préjugé des peines infamantes, couronnés à l'Académie de Metz

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1784

EDITEUR , 1784

(128)

prétend pas disputer de férocité avec les monstres ; elle respecte l'humanité jusques dans le scélérat qu'elle envoie au supplice ; elle semble lui dire, elle lui dit en effet par ce calme imposant qui environne ses plus grandes rigueurs : si tu n'avois pas rendu ta mort nécessaire, tu ne l'aurois jamais reçue que de la nature. Alors je reconnois avec attendrissement son noble caractère ; je lui fais gré de tempérer dans mon cœur les excès de la vengeance. Lorsque je vois autour de ses punitions un appareil sombre, lugubre, menaçant, & dans les punitions même, une sainte modération, une douce ignorance de toute cruauté, l'épouvante descend dans mon ame, sans la déchirer ; & l'humanité de la justice me fait mieux sentir encore la férocité du crime. Si les loix veulent sortir de ces principes, qu'elles ne nous trompent donc pas par de faux noms, qu'elles ne s'appellent plus la justice, mais



mais

